

Le pays beaujolais est candidat au label Geopark soutenu par l'UNESCO

Projet. Le Beaujolais pourrait bien devenir la sixième région française à obtenir le label Géopark. Le but de ce label étant de préserver et de valoriser le patrimoine local tout en contribuant à l'attractivité et au développement du territoire notamment par le tourisme.

Le Beaujolais sera-t-il la 6^e région française à obtenir le label Géopark ? Le projet semble bien engagé puisque deux experts, un Italien et un Norvégien, ont été désignés par l'UNESCO, il y a une quinzaine de jours, pour visiter cet été le Beaujolais et valider éventuellement le projet. Mais qu'est-ce que le recouvre le label Géopark ? Rencontre avec Charlotte Besombes, chargée de mission auprès du syndicat mixte du Beaujolais et porteuse du projet.

Qu'est-ce que le syndicat mixte du Beaujolais ?

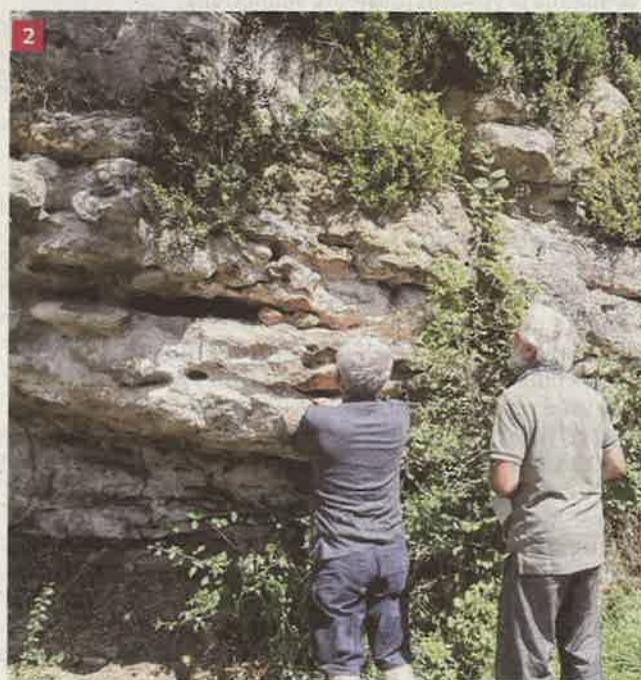
Il s'agit d'une collectivité territoriale regroupant les cinq communautés du Beaujolais et en charge de divers projets de développement : schéma de cohérence territoriale, contrat de développement durable, conseil local de développement... et, bien sûr, candidature au label géopark.

Qu'est-ce que ce label ?

Il s'agit d'un label international soutenu par l'UNESCO et qui reconnaît officiellement, au niveau mondial, un territoire, un patrimoine, géologique remarquable. Il en existe actuellement 111 dans le monde dont 60 en Europe et 5 en France comme celui des monts d'Ardèche ou celui du massif des Bauges.



1 Le projet a débuté par un inventaire des sites remarquables, comme ici à Joux.



2 Les pierres dorées font partie du patrimoine valorisé.



3 Charlotte Besombes est chargée de mission au syndicat mixte du beaujolais

Qu'apporte-t-il ?

Le but est de préserver et de valoriser le patrimoine local tout en contribuant à l'attractivité et au développement du territoire notamment par le tourisme. Les particularismes géologiques influent en effet dans les secteurs les plus variés : architecture, viticulture, activités industrielles, faune, flore, paysages, hydrologie, modes de vie, histoire, géographie, culture, gastronomie... Des secteurs que le label permet de valoriser et de mieux faire découvrir.

Comment le projet s'est-il construit ?

Les projets géopark impliquent obligatoirement une élaboration participative de la part des habitants de la région : amateurs éclairés, associations, scientifiques, chercheurs, municipalités, communautés de communes, élus... Le syndicat mixte n'étant que le fédérateur (réunions, forums, informations tous azimuts...) et le rédacteur du projet.

Le nôtre a débuté en 2012, suivi, en 2013 par un inventaire des sites remarquables et le

choix, par un comité de chercheurs et de scientifiques de 30 sites prioritaires : carrière de Cours-la-Ville, Mont Saint-Rigaud, Château de Montmelas, cours renaissances de Villefranche...

Une étude extrêmement détaillée de la région (climat, hydrographie, écologie, biodiversité, population, accès, intérêt scientifique, potentiel touristique...) y a été jointe et nous avons eu la joie, il y a une quinzaine de jours, d'apprendre que notre projet papier avait été retenu.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Deux experts vont visiter cet été tous nos sites et ils valideront ou non notre dossier. Tout en sachant qu'ils insistent beaucoup sur les projets futurs ou en cours de réalisation, le label étant accordé pour 4 ans et révisable en fonction de progrès réalisés au cours de cette période. Mais, en cas d'échec, nous pourrions toujours représenter le dossier d'ici quelques mois. ■

De notre correspondant local
Gilles-Noël Domas